

Relevé de conclusions

COMMISSION RECHERCHE

3 novembre 2014

Ordre du Jour :

Budget recherche 2015 : Répartition des crédits récurrents aux laboratoires ; finalisation du modèle d'attribution

Etaient présents :

Collège A : Rabah BOUKHERROUB ; Guy BUNTINX ; Laurence DUCHIEN ; Jean-François LAMONIER ; Hugues LEROUX ; Moussa NAIT ABDELAZIZ ; Nicolas TRIBOVILLARD ; Stéphane VIGEANT

Collège B : François FOULQUIER ; Christel VANBESIEN

Collège C : Virginie CULILLIER ; Christophe LETHIEN ; Laurence MARSALLE (excusée) ; Blandine MORTAIN (excusée) ; Christophe TASTET (excusé)

Collège E : Sébastien HUART

Collège F : Catherine PERQUE (excusée)

Collège étudiants : Ilona DELOUETTE

Chargés de Missions recherche : Claire CHAINAIS ; Lionel BUCHAILLOT (excusé)

Membres extérieurs : Assaya GUETTAF (représentée) ; Françoise PAILLOUS (excusée)

Correspondants administratifs : Martine LECOUTRE ; Laurence NEYDT

Rappel : Le conseil d'administration a adopté lors du vote de la lettre de cadrage le 11 juillet 2014 un budget 2015 pour la recherche d'un montant de 4 M€HT.

La répartition par masse, adoptée par la Commission Recherche du 10 octobre 2014, prévoit un montant de 2,48 M€ pour le soutien annuel récurrent aux laboratoires.

Méthode d'attribution des crédits récurrents aux laboratoires.

Le nouveau modèle prend en compte les éléments suivants : les effectifs (Ne), le secteur (Psec), et l'activité du laboratoire (Pact).

- Ne : Les effectifs des enseignants-chercheurs (EC) en poste à Lille 1 (les professeurs émérites ne sont pas pris en compte). Les EC producteurs sont affectés du coefficient 1 et les non-producteurs du coefficient 0,2.
- Psec : Le secteur du laboratoire. Un coefficient 2 est affecté à un laboratoire expérimental, et un coefficient 1 à un laboratoire non expérimental (laboratoires des mathématiques et des sciences sociales).
- Pact : L'activité des laboratoires est prise en compte en utilisant quatre éléments : le nombre de publications (T1), le volume des actions nationales, internationales et activités de valorisation (T2 / moyenne des fonds propres des laboratoires en fonctionnement, équipement, personnel des années 2011 et 2012), et le nombre de post-doctorants accueillis dans le laboratoire (T3). Ces trois éléments sont normalisés en tenant compte du nombre d'EC (0,5 etpr), de chercheurs (1 etpr) et d'ingénieurs de recherche (0,5 etpr) permanents et en activité du laboratoire. Le 4^e élément concerne le nombre de thèses soutenues par personnel HDR du laboratoire (T4).

Ces données sont relatives au laboratoire toutes tutelles confondues. Elles sont disponibles dans les dossiers et formulaires bilan (période / 2008-mi 2013) et perspectives AERES, et dans les rapports d'évaluation AERES 2014 des laboratoires.

Le modèle 2015 proposé, pour calculer l'attribution des crédits récurrents aux laboratoires, est le suivant :

La répartition des crédits (Clab) est effectuée d'après le poids de chaque laboratoire (Plab) qui permet de répartir le budget global (Budg) consacré aux crédits récurrents des laboratoires (soit un budget prévisionnel de 2,48 M€HT en 2015) selon le modèle :

$$Clab = [Ne * Psec * (0.7 * Budg)] + [Ne * Psec * Pact * (0.3 * Budg)]$$

- a) En considérant les effectifs en EC producteurs (Np) et non producteurs (NNp)

$$Ne = 1 * Np + 0,2 * NNp$$

- b) En considérant le secteur d'activité d'après le tableau suivant :

Laboratoire	Expérimental	Non Expérimental
Psec	2	1

- c) En définissant le critère "Activités" du laboratoire (Pact) avec les quatre données suivantes :

- T1 - Nombre de publications (type ACL, période / 2008-mi 2013)
- T2 - Volume (montant moyen annuel) des actions nationales, internationales et activités de valorisation (années 2011 et 2012)
- T3 - Nombre de post-doctorants accueillis (période / 2008-mi 2013)
- T4 - Nombre de thèses soutenues par personnel HDR du laboratoire (période / 2008- mi 2013)

Les données T1, T2 et T3 sont normalisées (neutralisation de la taille du laboratoire) :

$0,5 * EC + 1 * Chercheurs + 0,5 * (IGR + IR)$, (permanents et actifs), toutes tutelles des laboratoires confondues

$$Pact = \frac{Nb \text{ de publications ACL}}{Taille \text{ laboratoire}} + \frac{Volume \text{ des activités}}{10\,000 * Taille \text{ laboratoire}} + \frac{Nb \text{ post docs}}{Taille \text{ laboratoire}} + \frac{Nb \text{ thèses soutenues}}{Nb \text{ HDR du laboratoire}}$$

- d) En utilisant le critère $[Ne * Psec]$ pour 70% du budget total consacré au soutien des laboratoires (soit 1 736 000 €) et le critère $[Ne * Psec * Pact]$ pour 30 % du budget total (soit 744 000 €).

- e) Dans le cas des laboratoires en restructuration, leur poids est calculé dans la configuration du contrat quinquennal actuel 2010-2014. Les crédits alloués sont ensuite répartis dans chaque laboratoire restructuré en fonction du nombre d'enseignants-chercheurs de Lille 1. Cela concerne les laboratoires IEMN, IRI, UGSF, UCCS, CMF, GEOSYSTEMES, EEP, LOG, LASIR, SADV, VIOLLETTE. Les crédits affectés à l'UDSMM et à l'équipe émergente Scité seront ouverts dans leur futur laboratoire d'accueil dès que ce dernier sera connu (au 1er janvier 2015).

Comparaison du modèle 2015 avec le modèle 2010-2014 :

La comparaison des simulations effectuées entre le modèle 2015 et le modèle actuel fait apparaître un resserrement de la dispersion des montants des crédits et généralement une baisse des crédits (jusqu'à 20%) des laboratoires classés A+ en 2010, une augmentation des crédits (jusqu'à 35%) des laboratoires classés B et en général une faible variation des crédits des laboratoires classés A.

Application du modèle 2015 :

Pour corriger des écarts qui pourraient être importants, il a été demandé de voter sur un principe de progressivité : 50% des crédits 2015 sont calculés en utilisant le modèle 2015 et 50% sur la base du modèle actuel 2010-2014.

Vote : Pour : 15 ; Contre : 4 ; Abstention : 1

En 2016, un nouveau modèle de répartition des crédits « Université de Lille » commun aux trois universités lilloises devrait être mis en place.

Le document relatif à la répartition des crédits récurrents aux laboratoires pour 2015 est annexé au relevé de conclusions.

La séance est close

La secrétaire de séance

Le Vice-Président Recherche,
Valorisation et Etudes Doctorales

Laurence NEYDT

Jean-François PAUWELS

Crédits 2015 des laboratoires

Secteur	Laboratoire	Directeur	Crédits ouverts en 2015 **
Environnement	GEPV 2014	J. Cuguen	
	EVO ECO PALEO	X. Vekemans	82 601
	PC2A	L. Gasnot	46 412
	LOG 2014	F. Schmitt	
	Géosystèmes 2014	T. Servais	
	LOG	F. Schmitt	67 874
	LOA	F. Parol	65 716
Chimie Matériaux	UCCS 2014	L. Montagne	
	UCCS	L. Montagne	135 271
	UMET	A. Legris	133 923
	LASIR 2014	G. Buntinx	
	LASIR	H. Vezin	62 744
	CMF 2014	J-M. Aubry	
	MSAP	C. Tokarski	7 790
Biologie Biotechnologie	M3T	Y. De Launoit	17 769
	UGSF 2014	C. Dhulst	
	UGSF		166 100
	IRI 2014	V. Villeret	
	LRSD 2014	J-F. Bodart	
	PRISM	M. Salzet	23 597
	Phycel	N. Prevarskaya	36 597
	CPAC	X. Le Bourhis	9 503
	SADV 2014	J-L. Hilbert	
	ProBioGEM 2014	P. Dhulster	
	VIOLETTE	P. Dhulster	72 355
	UREPSSS	S. Berthoin	18 299
	EPS	L. Storme	13 498
	JPARC	P. Formstecher	7 352
CIIL	C. Loch	9 977	
STIC	IEMN 2014	L. Buchaillet	
	IEMN	L. Buchaillet	283 956
	LIFL 2014	S. Tison	
	LAGIS 2014	P. Vanheeghe	
	CRISTAL	O. Colot	318 529
	L2EP	B. Semail	49 177
SHS	TVES	E. Glon	53 389
	CLERSE	S. Fleuriel	110 798
	EQUIPPE	S Vigeant	35 234
	LEM	H. Leleu	62 918
	CIREL	M. Kaddouri	29 276
	STL	P. Sabot	5 124
	Scité	B. Bocquet	4 800
Physique	PhLAM	M. Douay	201 364
	UDSMM	A. Hadj Sahraoui	12 772
Mathématiques	Painlevé	B. Fresse	207 956
	LAL-IMCCE	A. Vienne	8 132
Mécanique Génie civil	LGCgE	I. Shahrour	62 509
	LML	O. Coutier Delgosha	139 790
Total			

** Les crédits 2015 des laboratoires des secteurs SHS et Mathématiques sont ouverts en € TTC, ceux des autres laboratoires sont ouverts en € HT